

LE 13 JUIN 2016

## Dates d'expédition du courrier et des colis recommandés en prévision d'un éventuel arrêt de travail

Madame, Monsieur,

Bien que la période de conciliation officielle ait pris fin le 10 juin 2016, les négociations entre Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) se poursuivent.

Nous sommes déterminés à conclure des conventions collectives distinctes avec le STTP-Urbain et le STTP-FFRS, qui représentent nos agents de livraison et les employés de nos centres de tri.

Nous sommes en pourparlers depuis la fin de 2015, et les parties sont actuellement en période de restriction d'une durée de 21 jours. Selon cet échéancier, aucun arrêt de travail légal n'est possible avant le 2 juillet 2016.

**Nous avons encore le temps de conclure des ententes, mais nous vous encourageons tout de même à prendre certaines précautions puisqu'un arrêt de travail demeure possible.**

Postes Canada n'exercera pas ses activités advenant un arrêt de travail complet. Les lettres et les colis ne seront pas livrés, et aucun nouvel article ne pourra être accepté. Les lettres et les colis déjà dans le système postal au cours d'un arrêt de travail seraient sécurisés et seront livrés dès que possible à la reprise des activités.

Nous encourageons les clients à expédier leurs articles au plus tard aux dates indiquées ci-dessous pour veiller à ce qu'ils arrivent à destination avant un arrêt de travail possible. Les articles envoyés après ces dates pourraient être retenus dans le système postal. Veuillez confirmer les normes de service applicables dans votre système d'expédition avant le dépôt de vos envois.

Nous vous remercions de votre clientèle et de votre patience.

## Lettres et publications

| <b>Produit (régime intérieur)</b>       | <b>Dernier jour pour une livraison au plus tard le 30 juin</b> |
|---|--|
| Courrier de quartier (national)         | 15 juin  |
| Poste-publications                      | 17 juin  |
| Courrier personnalisé (non mécanisable) | 17 juin  |
| Courrier personnalisé (mécanisable)     | 23 juin  |
| Poste-lettres                           | 23 juin  |
| Courrier de quartier (local)            | 23 juin  |

## Colis et paquets

| <b>Produit (régime intérieur)</b>      | <b>Dernier jour pour une livraison au plus tard le 30 juin</b> |
|--|--|
| Colis standard (national)              | 16 juin  |
| Colis standard (régional)              | 22 juin  |
| Colis standard (local)                 | 27 juin  |
| Colis accélérés (national)             | 21 juin  |
| Colis accélérés (régional)             | 27 juin  |
| Colis accélérés (local)                | 29 juin  |
| Xpresspost (national et régional)      | 28 juin  |
| Xpresspost (local)                     | 29 juin  |
| Priorité (national, régional et local) | 29 juin  |

Visitez **[www.postescanada.ca](http://www.postescanada.ca)** pour les conditions générales.

Remarque : Les normes de livraison et les dates indiquées ci-dessus s'appliquent aux articles envoyés entre la plupart des grands centres urbains et pourraient différer en fonction du point d'origine et de destination.